



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi, 6 août 2018
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
4. **Période de questions**
5. **Communications des membres du conseil municipal au public**
6. **Procès-verbaux**
 - 6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juillet 2018
7. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 7.1 Mandat d'expertise pour évaluation des dommages - Ouragan Irène (20180707-544)
 - 7.2 Renonciation de servitude – rue Monseigneur-Forget (20180707-540)
 - 7.3 Renonciation de servitude – rue Laberge (20180707-539)
 - 7.4 Renouvellement de l'entente de gestion avec l'OMH et la SHQ - Programme de supplément au loyer Accès-Logis (20180609-461)
 - 7.5 Autorisations relatives à l'accueil des pilotes pour l'édition 2018 de « L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu » (20180721-586)
 - 7.6 Signature d'un addenda à l'entente conclue avec la Société d'habitation du Québec et l'Office d'habitation du Haut-Richelieu dans le cadre du Programme de supplément au loyer (20180728-602)
 - 7.7 Appui à l'Union des producteurs agricoles du Québec (20180804-614)

8. **Finances municipales**

- 8.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires
- 8.2 Autorisation d'un emprunt par le fonds de roulement pour l'implantation d'un système de gestion du temps (20180804-613)

9. **Ressources humaines**

- 9.1 Nomination d'un répondant en vertu de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état (20180721-571)
- 9.2 Modification de l'organigramme du Service de sécurité incendie (20180728-609)

10. **Loisirs et bibliothèques**

- 10.1 Diverses autorisations pour la tenue de l'événement « La Boom de l'été » (20180630-532)
- 10.2 Octroi de subventions (20180623-518 et 20180721-560)
- 10.3 Diverses autorisations pour l'événement « Mon Vieux-Saint-Jean la nuit » (20180630-531)
- 10.4 Diverses autorisations pour le tournage cinématographique - Joulis (20180728-607)
- 10.5 Autorisations diverses – Activité « Défi Je Bouge » - 2018 (20180707-543)

11. **Infrastructures et gestion des eaux**

- 11.1 Rejet des soumissions reçues en regard des appels d'offres suivants :
 - 11.1.1 SA-194-IN-17 Prolongement de la rue Roquemaure et bouclage du réseau d'aqueduc avec la rue Galipeau (20180630-534)
 - 11.1.2 SA-229-IN-18 Fourniture de vanne guillotine (20180714-557)
- 11.2 Octroi des contrats suivants :
 - 11.2.1 SA-125-IN-18 Travaux de stabilisation de la berge ouest du canal de Chambly – Phase 1 (20180714-553)
 - 11.2.2 SA-193-IN-18 Bouclage d'aqueduc – rues Paul-Laplante à Moreau et piétonnière (20180707-541)
 - 11.2.3 SA-215-IN-18 Prolongement d'aqueduc – secteur des rues de l'Âtre et des Tilleuls (20180714-546)
 - 11.2.4 SA-222-IN-18 Ajout de structures aux jeux d'eau existants au parc Notre-Dame-de-Lourdes (20180630-529)

- 11.2.5 SA-225-IN-18 Services professionnels pour la préparation de plans et devis pour la réfection des infrastructures et urbanisation de la rue Vernois (20180714-554)
- 11.2.6 SA-226-IN-18 Services professionnels pour la préparation des plans et devis pour les correctifs de drainage (exutoire) de la rue Nadeau (20180714-552)
- 11.2.7 SA-227-IN-18 Surveillance et prolongement d'aqueduc, secteur de l'Âtre et des Tilleuls (20180721-599)
- 11.2.8 SA-230-IN-18 Fourniture de 14 turbidimètres pour l'usine de filtration rive ouest (20180721-598)
- 11.3 Demande d'admissibilité au programme de subvention PRIMEAU (20180714-551)
- 11.4 Demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) pour un nouvel émissaire pluvial au Canal de Chambly (20180728-604)
- 11.5 Signature d'un protocole d'entente avec « Les Immeubles du Carrefour Richelieu Itée » (20180721-592)
- 11.6 Modification du règlement n° 1692 (20180630-537)
- 11.7 Acquisition de servitude sur le lot 4 258 070 du cadastre du Québec (20180804-615)

12. **Toponymie et circulation**

- 12.1 Limitations de stationnement – rues Bouthillier Nord, Cayer, Christine, Turcotte et impasse Foucher (563 - 556 - 594 - 595 - 601)

13. **Travaux publics**

- 13.1 Octroi des contrats suivants :
 - 13.1.1 SA-2522-TP-18 Fourniture d'une rétrocaveuse pour le Service des travaux publics (20180714-555)
 - 13.1.2 SA-2530-TP-18 Acquisition d'une unité de ventilation au centre culturel Fernand-Charest (20180623-521)
 - 13.1.3 SA-2531-TP-18 Fourniture d'une mini fourgonnette de type cargo (20180623-520)
 - 13.1.4 SA-2536-TP-18 Fourniture et installation de deux bennes et d'équipement de déneigement sur deux camions 10 roues (20180728-608)
 - 13.1.5 SA-2541-TP-18 Conversion d'éclairage au DEL de la patinoire à l'aréna municipal (20180714-558)

14. Sécurité publique

- 14.1 Signature d'un protocole opérationnel relatif au partage du service de soutien en matière d'agent évaluateur (20180616-484)
- 14.2 Signature d'un contrat avec Services animaliers de la Rive-Sud pour le service de gestion animalière (20180804-612)

15. Urbanisme

- 15.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
 - 15.1.1 DDM-2018-4275 Annie Fournier – Immeuble situé au 84, rue Mercier (20180526-405)
 - 15.1.2 DDM-2018-4281 Ferme Louise et Réjean Bessette – Immeuble situé au 126, rang Saint-Édouard (20180519-398)
 - 15.1.3 DDM-2018-4291 François Tremblay, AG – Immeuble situé aux 80-84, rue Lajeunesse (20180623-511)
 - 15.1.4 DDM-2018-4294 Carmen Roman – Immeuble situé au 129, rue Lord (20180623-510)
 - 15.1.5 DDM-2018-4303 Commission scolaire des Hautes-Rivières – Immeuble situé au 201, rue Turgeon (20180623-515)
- 15.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel
 - 15.2.1 UC-2018-4159 Pattison / Yaghmour Danny – Immeuble constitué des lots 3 466 700 et 3 466 699, rue Choquette (20180203-048)
- 15.3 Études et décisions relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale (579 – 509 - 581 - 582 - 585 - 587 - 588 - 589 – 591)
- 15.4 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :
 - 15.4.1 MRU-2018-4164 9295-0542 Québec inc. / J.P. Lalonde – Immeuble constitué du lot 3 613 698 du cadastre du Québec situé sur la rue Beauvais (20180630-526)
- 15.5 Adoption du second projet des règlements suivants :
 - 15.5.1 Règlement n° 1676

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but de modifier certaines dispositions applicables aux usages additionnels à une habitation »
 - 15.5.2 Règlement n° 1690

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone H-2550 à même une partie de la zone H-2553;
- d'ajouter les classes « Unifamiliale », « Bifamiliale », « Trifamiliale » et « Multifamiliale », de 4 à 6 logements, du groupe Habitation (H) ainsi que les normes s'y rapportant;
- de modifier certaines normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain applicables à la classe « Multifamiliale », de 7 à 12 logements, du groupe Habitation (H);
- d'ajouter des dispositions concernant les normes applicables aux constructions dans un corridor de bruit autoroutier.

Ces zones sont situées dans le quadrilatère formé des rues Moreau, Bourassa, Bernier et du Centre »

15.5.3 Règlement n° 1720

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de retirer les classes d'usage « Collective » et « Mixte » du groupe Habitation, la classe d'usage « P1-02 – Services de santé » du groupe Communautaire (P) ainsi que les usages « Pharmacie ou vente au détail de produits de beauté, de santé ou de soins personnels » et « Clinique médicale, intervenant, professionnels ou praticiens dans le domaine de la santé, » dans la zone H-1878;
- d'agrandir la zone C-1852 à même une partie des zones H-1878 et C-1016;

et le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) n° 0945, et ses amendements, dans le but d'agrandir le secteur de PIIA « Saint-Louis » à même une partie du secteur de PIIA « Artères commerciales ».

Ces zones sont situées dans le secteur des rues Saint-Paul et Collin, de la voie ferrée et du boulevard du Séminaire Nord entre les rues Foch et Saint-Louis »

15.6 Adoption du premier projet des règlements suivants :

15.6.1 Règlement n° 1701 (20180428-286)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'ajouter, dans la zone H-3060, la classe « Multifamiliale » de 4 à 6 logements et de 8 logements du groupe habitation (H) ainsi que les normes s'y rapportant;
- de retirer, dans cette zone, les classes 1, 2 et 3 du groupe commerce et service (C);
- d'agrandir la zone H-3111 à même une partie de la zone H-3060 afin de procéder à une correction mineure des limites de ces zones.

Lesdites zones sont délimitées par le boulevard d'Iberville à l'est, la rue Catherine à l'ouest, l'avenue Lareau au nord et la rue Lefort au sud »

15.6.2 Règlement n° 1712 (20180630-522)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'ajouter le groupe d'usage « Communautaire (P) » à l'exception de la classe d'usage « Lieux de détention » dans la zone P-1842.

Ladite zone est située sur la rue Turgeon, à l'intersection de la rue Saint-Eugène, dans le secteur Saint-Jean »

15.6.3 Règlement n° 1715 (20180630-528)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser l'agrandissement des zones H-2189 et H-2726, à même une partie de la zone H-2167.

Lesdites zones sont situées dans le secteur des rues Jean-Talon, Claire, et Dextrateur, dans le secteur Saint-Luc »

15.6.4 Règlement n° 1726 (20180512-376)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'instaurer des normes écologiques, soit :

- ajouter des normes relatives à l'aménagement de supports à vélo dans les zones du groupe commerce et service (C), industrie (I) et communautaire (P);
- permettre le recouvrement d'une aire de stationnement ou d'un espace de chargement ou de déchargement de pelouse renforcée, de pavage poreux ou de pavage constitué d'un liant d'origine végétale, et ce, dans toutes les zones du groupe habitation (H), commerce et service (C), industrie (I) et communautaire (P);
- fixer à 18 mois pour les zones du groupe habitation (H) et à 36 mois pour zones du groupe commerce et service (C), industrie (I) et communautaire (P), le délai prescrit pour l'obligation de surfacage d'une aire de stationnement;
- autoriser, pour tous les nouveaux bâtiments principaux et certains remplacements de revêtement de toiture dans les zones du groupe habitation (H), commerce et service (C), industrie (I) et communautaire (P), dont la pente de toit est faible, seulement les toits végétalisés et les revêtements de couleur blanche ou ayant un indice de réflectance solaire élevé, et de prohiber, pour certains usages, les "membranes goudronnées multicouches ou de bitume";
- préciser que la pelouse synthétique est prohibée dans les zones du groupe habitation (H), commerce et service (C), industrie (I) et communautaire (P), sauf pour les terrains sportifs;
- Autoriser les potagers en cour avant dans les zones du groupe commerce et service (C) et les autoriser comme usage accessoire dans toutes les cours dans les zones du groupe industrie (I) et communautaire (P);
- augmenter la superficie de verdure sur les terrains compris dans les zones du groupe habitation (H), commerce et service (C), industrie (I) et communautaire (P);
- préciser les normes relatives à l'abattage, à la plantation, à la protection et à l'entretien des arbres;

- spécifier que les "conteneurs et sites d'entreposage pour déchets ou matières récupérables" doivent être semi-enfouis dans les zones du groupe commerce et service (C), communautaire (P);
- autoriser l'installation d'un capteur solaire sur un bâtiment principal, un bâtiment accessoire ou fixé au sol sous certaines conditions;
- supprimer les dispositions liées à la catégorie de zone « U » dans les zones C-1026, C-1052, C-1055, C-1859 et P-2206, afin d'étendre les exigences de cette catégorie de zone à l'ensemble du territoire, variant selon les usages et selon la superficie des terrains »

15.7 Adoption du projet de règlement suivant :

15.7.1 Règlement n° 1702 (20180428-286)

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone H-3060 au secteur de PIIA « Habitations multifamiliales »;
- de ne plus assujettir les interventions qui concernent la classe unifamiliale du groupe habitation (H) dans le secteur de PIIA « Habitations multifamiliales ».

Ladite zone est située en bordure du boulevard d'Iberville, à proximité de l'avenue Lareau »

15.8 Acquisition de lots pour fin de conservation (419, 422, 423, 20170902-729, 502, 611)

15.9 Autorisation pour la tenue de l'événement « Soirée illumination » au parc des Éclusiers le 30 août 2018 (20180721-597)

16. **Transport et mobilité urbaine**

16.1 Octroi du contrat suivant :

16.1.1 SA-1115-AD-18 Déblaiement et enlèvement de la neige à l'aéroport (20180714-547)

16.2 Gratuité du transport en commun et autorisations diverses pour l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu – 2018 (20180721-564)

16.3 Identification des zones débarcadères d'arrêts d'autobus avec interdiction de stationnement (20180609-452)

17. **Avis de motion**

17.1 Règlement n° 1703 (20180616-476)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser le remplacement d'un escalier extérieur dérogatoire protégé par droit acquis sous certaines conditions »

17.2 Règlement n° 1710 (20180428-282)

« Règlement modifiant :

- le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
 - d'autoriser certains usages de la classe « Service municipal ou gouvernemental » du groupe Communautaire (P) dans les zones C-1859 et C-1052;
 - d'agrandir la zone C-1859 à même une partie de la zone H-1879 afin de procéder à une correction mineure des limites de ces zones;
- le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'ajouter un secteur de PIIA « Projets intégrés commerciaux » à même une partie des secteurs « Bordures autoroutières » et « Artères commerciales ».

Ces zones sont situées de part et d'autre de la rue Douglas, entre le boulevard Saint-Luc et la rue du Béarn »

17.3 Règlement n° 1714 (20180630-530)

« Règlement décrétant des dépenses en immobilisations pour le financement de divers travaux à la station d'épuration des eaux et au poste de pompage Industriel, décrétant une dépense n'excédant pas 389 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.4 Règlement n° 1717 (20180630-536)

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien de la Branche Saint-Jacques du cours d'eau Brunelle, conformément à la résolution n° 2017-07-178 de la Municipalité régionale de comté des-Jardins-de-Napierville »

17.5 Règlement n° 1721 (20180714-550)

« Règlement décrétant des dépenses en immobilisations pour le financement de divers travaux à la station d'épuration des eaux et à divers postes de pompage, décrétant une dépense n'excédant pas 500 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17.6 Règlement n° 1722 (20180331-206)

« Règlement modifiant le Plan d'urbanisme n° 0650, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir l'aire d'affectation du sol « H1- Habitation urbaine », à même une partie de l'aire d'affectation du sol « A1- Agriculture intensive »;
- D'ajouter une aire d'affectation du sol « A3 – Agriculture zone de consolidation urbaine », à même une partie de l'aire d'affectation du sol « A1- Agriculture intensive »;

Le secteur visé est situé sur le boulevard Saint-Luc à l'ouest du chemin Saint-André »

17.7 Règlement n° 1723 (20180331-206)

« Règlement modifiant :

- le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
 - d'agrandir la zone C-2623 à même une partie de la zone A-2586 et d'y retirer la classe d'usage « C7 » liée à la vente et au service pour véhicules de promenade;
 - d'agrandir la zone H-2500 à même une partie de la zone A-2586 afin d'apporter une correction mineure aux limites de zones.
- Le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'agrandir un secteur de PIIA « Projets intégrés commerciaux ».

Les zones visées sont situées sur le boulevard Saint-Luc à l'ouest du chemin Saint-André »

17.8 Règlement n° 1724 (20180217-088)

« Règlement modifiant :

- le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser l'agrandissement de la zone I-1774 à même une partie de la zone H-1564 et le remplacement de son affectation principale pour l'affectation habitation (H).
- le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'ajouter un secteur de PIIA « Projets intégrés résidentiels » à même une partie du secteur de PIIA « Vieux Saint-Jean, Vieux-Iberville, Vieux-L'Acadie et bâtiments patrimoniaux ».

Cette zone est délimitée à l'est par la rue Collin, au sud par la voie ferrée du Canadien Pacifique et à l'ouest par la rue Bouthillier Nord »

17.9 Règlement n° 1728 (20180505-338 et 20180630-525)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser la création d'une nouvelle zone à même une partie de la zone H-2636 de manière à y autoriser l'habitation bifamiliale isolée;

Cette zone est située à l'ouest de la rue Jean-Talon entre les rues Massé et de la Fleur-de-Lys »

17.10 Règlement n° 1729 (20180630-524)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but :

- d'ajouter une profondeur maximale pour un bâtiment dont l'usage est compris dans le groupe habitation (H), à l'exception des classes d'usages unifamilial, bifamilial et maison mobile;
- d'agrandir la zone H-5505 à même une partie de la zone H-5528 afin d'apporter une correction mineure aux limites de ces zones;
- de modifier la largeur minimale d'un lot pour l'usage trifamilial du groupe habitation (H) dans les zones H-1688 et H-5505 »

17.11 Règlement n° 1730 (20180728-606)

« Règlement autorisant la réalisation de divers travaux correctifs à la station de pompage Saint-Maurice et des travaux de sectorisation du réseau d'aqueduc dans le quartier Saint-Eugène et décrétant une dépense et un emprunt de 930 000 \$ à cette fin »

18. **Règlements**

18.1 Règlement n° 1677

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier l'article 447 pour autoriser les travaux de construction du pont P-17774 traversant le ruisseau Bleury sur la 1^{re} Rue dans la plaine inondable de la rivière Richelieu, et ce, en conformité du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu »

18.2 Règlement n° 1680

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser l'agrandissement de la zone P-5564, à même une partie de la zone H-3053, afin de permettre l'usage « école secondaire ou collège »

Lesdites zones sont situées sur le chemin des Patriotes Est, au nord de la 15^e Avenue et au sud de la rue de Chambly »

18.3 Règlement n° 1686

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements dans le but de réduire le secteur de P.I.I.A : « 1^{re} Rue »

18.4 Règlement n° 1709

« Règlement relatif à la gestion contractuelle »

18.5 Règlement n° 1713

« Règlement modifiant le règlement n° 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour préciser les zones débarcadères où le stationnement est interdit »

18.6 Règlement n° 1719

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé, afin de limiter à 30 km/h la vitesse sur une section de la rue des Colibris »

19. **Dépôt de documents au conseil municipal**

19.1 Certificats de la procédure d'enregistrement pour les règlements n^{os} 1694, 1696 et 1697

19.2 Registre cumulatif pour la période de janvier à juillet 2018

20. **Correspondance**
21. **Période de questions**
22. **Varia**
23. **Levée de la séance**